



20 mai 2025

LIVRE DES ACTES DES APOTRES

« Les premiers païens embrassent la foi et sont baptisés »

Ac 10,23b-29

Le lendemain, il se mit en route avec eux ; quelques frères de Jaffa l'accompagnèrent. Le jour suivant, il entra à Césarée. Corneille les attendait, et avait rassemblé sa famille et ses amis les plus proches. Comme Pierre arrivait, Corneille vint à sa rencontre et, tombant à ses pieds, il se prosterna. Mais Pierre le releva en disant : « Lève-toi. Je ne suis qu'un homme, moi aussi. » Tout en conversant avec lui, il entra et il trouva beaucoup de gens réunis. Il leur dit : « Vous savez qu'un Juif n'est pas autorisé à fréquenter un étranger ni à entrer en contact avec lui. Mais à moi, Dieu a montré qu'il ne fallait déclarer interdit ou impur aucun être humain. C'est pourquoi, quand vous m'avez envoyé chercher, je suis venu sans réticence. J'aimerais donc savoir pour quelle raison vous m'avez envoyé chercher. »

Par une vision dans laquelle Pierre est exhorté à sacrifier et à manger des animaux considérés comme impurs dans le judaïsme, le Seigneur l'a préparé à aller aussi vers les païens, c'est-à-dire les non-Juifs. Pierre ose donc entrer dans la maison de Corneille, le centurion qu'il attend avec plusieurs personnes qu'il a invitées. À son arrivée, Corneille lui témoigne un grand respect en se prosternant révérencieusement à ses pieds. Mais Pierre a su réagir et lui a fait comprendre qu'il ne méritait pas un tel geste, car il n'était qu'un homme. Ce qui le rendait spécial, c'était la grâce de Dieu qui était à l'œuvre en lui et à laquelle il avait répondu tout au long de sa vie.

Seul Dieu mérite de tels gestes de la part du centurion. Dans le livre de l'Apocalypse, nous trouvons un passage similaire :

« Et après avoir entendu et vu, je me jetai aux pieds de l'ange qui me montrait cela, pour me prosterner devant lui. Il me dit : « Non, ne fais pas cela ! Je suis un serviteur comme toi, comme tes frères les prophètes et ceux qui gardent les paroles de ce livre. Prosterne-toi devant Dieu ! » (Ap 22,8-9)

Pierre écoute ensuite le récit de Corneille concernant l'ange qui lui était apparu et qui lui avait ordonné de l'envoyer chercher. Tous étaient maintenant réunis pour écouter ce que Pierre avait à leur dire de la part du Seigneur. Tournons-nous vers les

Actes des Apôtres pour voir comment Pierre a proclamé l'Évangile à cet auditoire bien disposé :

Alors Pierre prit la parole et dit : « En vérité, je le comprends, Dieu est impartial : il accueille, quelle que soit la nation, celui qui le craint et dont les œuvres sont justes. Telle est la parole qu'il a envoyée aux fils d'Israël, en leur annonçant la bonne nouvelle de la paix par Jésus Christ, lui qui est le Seigneur de tous. Vous savez ce qui s'est passé à travers tout le pays des Juifs, depuis les commencements en Galilée, après le baptême proclamé par Jean : Jésus de Nazareth, Dieu lui a donné l'onction d'Esprit Saint et de puissance. Là où il passait, il faisait le bien et guérissait tous ceux qui étaient sous le pouvoir du diable, car Dieu était avec lui. Et nous, nous sommes témoins de tout ce qu'il a fait dans le pays des Juifs et à Jérusalem. Celui qu'ils ont supprimé en le suspendant au bois du supplice, Dieu l'a ressuscité le troisième jour. Il lui a donné de se manifester, non pas à tout le peuple, mais à des témoins que Dieu avait choisis d'avance, à nous qui avons mangé et bu avec lui après sa résurrection d'entre les morts. Dieu nous a chargés d'annoncer au peuple et de témoigner que lui-même l'a établi Juge des vivants et des morts. C'est à Jésus que tous les prophètes rendent ce témoignage : Quiconque croit en lui reçoit par son nom le pardon de ses péchés. » (Ac 10,34-43)

Tous ceux qui croient en Jésus recevront le pardon de leurs péchés. Le salut dans le Christ, annoncé par les prophètes, doit être annoncé à tous les peuples. Plus tard, dans sa Lettre aux Galates, saint Paul affirmera : « Il n'y a plus ni juif ni grec, il n'y a plus ni esclave ni homme libre, il n'y a plus l'homme et la femme, car tous, vous ne faites plus qu'un dans le Christ Jésus. » (Ga 3, 28).

Pierre l'a compris par la grâce de Dieu. C'est dans la maison de Corneille que son horizon s'élargit et qu'il comprend mieux la mission qui lui est confiée : « En vérité, je le comprends, Dieu est impartial : il accueille, quelle que soit la nation, celui qui le craint et dont les œuvres sont justes. »

Quelle importance revêt cette nouvelle compréhension pour l'apôtre ! Elle ouvre la porte à tous les païens pour qu'ils puissent venir à leur Rédempteur. Immédiatement après, Pierre reçoit la confirmation de l'Esprit Saint et tire la bonne conclusion, comme le rapporte le passage d'aujourd'hui :

« Pierre parlait encore quand l'Esprit Saint descendit sur tous ceux qui écoutaient la Parole. Les croyants qui accompagnaient Pierre, et qui étaient juifs d'origine, furent stupéfaits de voir que, même sur les nations, le don de l'Esprit Saint avait été répandu. En effet, on les entendait parler en langues et chanter la grandeur de Dieu.

Pierre dit alors : « Quelqu'un peut-il refuser l'eau du baptême à ces gens qui ont reçu l'Esprit Saint tout comme nous ? » Et il donna l'ordre de les baptiser au nom de Jésus Christ. Alors ils lui demandèrent de rester quelques jours avec eux. » (Ac 10, 44-48)

Le pas essentiel a été franchi. Mais, comme nous le verrons demain, Pierre, de retour à Jérusalem, doit d'abord le justifier auprès des Juifs qui ont embrassé la foi en Christ. Les autres apôtres et frères devront assimiler cette nouvelle étape de l'histoire du salut : les portes du salut sont également ouvertes aux païens.

Méditation sur la lecture du jour : <https://fr.elijamission.net/2023/05/09/>

Méditation sur l'évangile du jour : <https://fr.elijamission.net/2024/04/30/>